ENVIRONNEMENT

Dossiers réglementaires biodiversité : construire, justifier et défendre le dossier

Les dossiers portant sur les espèces protégées butent presque toujours sur les mêmes points. L'absence de solution alternative est traitée en quelques lignes. La raison impérative d'intérêt public majeur est affirmée sans être établie. L'effet sur l'état de conservation des populations n'est pas évalué. L'avis rendu est défavorable et le projet se trouve suspendu. Une journée d'atelier en présentiel ou à distance réservée à des praticiens. Vous travaillez la construction argumentaire des trois conditions exigées. Vous structurez les inventaires et l'évaluation des effets sur les populations. Vous préparez le passage devant l'instance consultative et la réponse aux critiques formulées.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Écologues et chargés d'études expérimentés maîtres d'ouvrage et juristes intervenant sur des dossiers de dérogation espèces protégées.

PRÉREQUIS
Une expérience confirmée des dossiers naturalistes réglementaires est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Structurer la démonstration de l'absence de solution alternative satisfaisante
- Établir l'argumentaire relatif à la raison impérative d'intérêt public majeur
- Évaluer les effets du projet sur l'état de conservation des populations concernées
- Calibrer les mesures d'accompagnement et de suivi attendues
- Préparer la présentation du dossier devant l'instance consultative

03 Programme détaillé

M1 Les trois conditions

- Le cœur de la démonstration
- Construction du raisonnement sur les solutions alternatives
- Éléments qui fondent la raison impérative d'intérêt public majeur
- Appréciation de l'effet sur l'état de conservation des populations
- Erreurs de rédaction qui affaiblissent le dossier
- Atelier : Réécriture du volet alternatives d'un dossier apporté par un participant.

M2 La matière naturaliste

- Inventaires effets et mesures
- Pression d'inventaire et couverture des cycles biologiques
- Caractérisation des habitats d'espèces et des fonctionnalités
- Évaluation des effets à l'échelle des populations locales
- Dimensionnement des mesures et cohérence avec les impacts
- Cas pratique : Analyse critique d'un protocole d'inventaire et propositions de compléments.

M3 Instruire et défendre

- Passer l'examen
- Circuit d'instruction et rôle des services et des instances consultatives
- Anticipation des questions et préparation des supports
- Réponse aux avis et compléments produits en cours d'instruction
- Suites de la décision et suivi des engagements
- Mise en situation : Présentation d'un dossier devant une instance consultative jouée par le groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr